



COMITE DEPARTEMENTAL BOULISTE

Des Alpes de Haute Provence

Maison des Associations – 209, Boulevard du Temps Perdu – 04100 MANOSQUE

☎ : 04.92.87.44.53 ✉ : 04.92.87.35.59 ✉ E-mail: cd04@petanque.fr



INFOS CLUBS 1/2015

Manosque le 19 Décembre 2014.

Objets :

I. Délivrance des licences

II. Bureaux des sociétés et bilan financier 2014.

1. DELIVRANCE DES LICENCES 2015.

ATTENTION TRES IMPORTANT :

Comme nous vous l'avons annoncé dans l'INFOS CLUBS 8/14 la délivrance des licences 2015 est possible depuis le 8 décembre 2014.

Nous vous prions de noter les précisions suivantes :

- Maxime PRIEUR n'établira pas de licences (renouvellement ou nouveaux licenciés) le VENDREDI, cette journée étant réservée :
 - A la gestion des différents parrainages
 - Au traitement des différents courriers
 - Aux inscriptions et tirages au sort des différents championnats.Le comité départemental sera donc fermé au public tous les VENDREDI à compter du mois de Janvier 2015.
- Pour toute commande ou renouvellement de licences supérieur à 30, vous voudrez bien prendre rendez- vous auprès de Maxime PRIEUR, afin d'éviter une trop longue attente au siège du comité.
- Les licences ne seront délivrées qu'après paiement du droit d'affiliation 2015.

II. BUREAUX DES SOCIETES et BILAN FINANCIER 2014.

Nous vous rappelons que les clubs affiliés à notre comité doivent nous faire parvenir avant le CHALLENGE DES PRESIDENTS la composition de leur bureau pour l'année 2015 ainsi que le bilan financier de l'année 2014, validé lors de votre Assemblée Générale.

La transmission de la composition du bureau de votre association est OBLIGATOIRE pour pouvoir participer au Challenge des Présidents 2015.

Nous comptons sur vous.

Le Secrétaire général

Francis CIORDIA

La Présidente

Bernadette LEVET